Nations Unies S/PV.8103



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

8103e séance

Mercredi 15 novembre 2017, à 11 heures
New York

Président :	M. Cardi	(Italie)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Sadykov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Allen
	Sénégal	M. Ciss
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2017/907)

17-38374 (F)







La séance est ouverte à 11 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (**S/2017/907**)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Bintou Keita, Sous-Secrétaire générale aux opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/907, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à Mme Keita.

Mme Keita (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'informer le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation au Darfour. Je vais parler brièvement de la situation sur le terrain et des efforts déployés par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour(MINUAD) pour s'acquitter de son mandat depuis la publication du dernier rapport du Secrétaire général, le 27 octobre (S/2017/907). Je parlerai également de la restructuration en cours de la MINUAD.

Le processus politique visant à parvenir à un règlement du conflit au moyen des négociations avec les parties non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour se trouve toujours dans l'impasse. Dans le même temps, les affrontements armés entre le Gouvernement et les parties non signataires se sont calmés, et il n'y a eu aucun incident au cours de la période considérée. En parallèle, le Gouvernement a entamé la prochaine étape de sa campagne de désarmement – la collecte d'armes obligatoire – dans la plupart des régions du Darfour, et aurait déployé à cette fin environ 10 000 membres des Forces d'appui rapide au Darfour.

Tel qu'indiqué dans le rapport du Secrétaire général, ce processus a mis en évidence des tensions impliquant des milices qui ne font pas partie des forces gouvernementales. Des affrontements entre les forces gouvernementales et les milices ont été signalés à Kass (Darfour méridional) et à Koutoum (Darfour septentrional), respectivement les 21 et 23 octobre. Le 10 novembre, près de Korma (Darfour septentrional), des affrontements entre les forces gouvernementales, appuyées par des avions Antonov, et la milice alliée à Musa Hilal ont fait des victimes – dont le nombre n'a pas été confirmé – dans les deux camps. Les forces gouvernementales sont entrées dans le camp des déplacés de Korma pour y rechercher des miliciens, mais personne n'a été découvert ou arrêté.

À Zalingei (Darfour central), les forces gouvernementales ont lancé des fouilles de maison en maison à la recherche d'armes. Ils ont tenté d'entrer dans le complexe de l'UNICEF à la recherche d'armes le 5 novembre, et depuis lors, les autorités locales ont reçu pour instruction d'éviter de tels incidents. Au Darfour méridional, à la suite de manifestations et d'affrontements dans le camp de déplacés de Kaima, qui ont entraîné la mort de cinq déplacés le 22 septembre, des membres des Forces d'appui rapide à bord de plus de 100 véhicules blindés et équipés de mitrailleuses, ont bloqué les routes à l'intérieur du camp et détenu momentanément une personne déplacée le 2 novembre. Les autorités locales ont ensuite affirmé que cette opération était une mission de reconnaissance et ne s'inscrivait pas dans le cadre de la campagne de désarmement.

Les violences intercommunautaires persistent également, notamment en ce qui concerne les éleveurs nomades arabes, mais avec moins d'intensité que les années précédentes. Le nombre d'incidents intercommunautaires a progressivement diminué, passant de 11 incidents enregistrés d'avril à juin, contre 10 incidents de juin à août et huit incidents d'août à octobre. Le nombre total de victimes en 2017 s'élève à ce jour à 234, contre près de 2 000 en 2013. Néanmoins, il y a eu deux incidents d'affrontements intercommunautaires au Darfour occidental en octobre. Lors de l'un de ces incidents, survenu le 17 octobre près de Kulbus, des éleveurs Zaghawa et Rezeigat se sont affrontés pour des questions ayant trait au bétail, et huit Rezeigat et 15 Zaghawa ont été tués. Au Darfour méridional, le 24 octobre, des membres armés de la tribu Salamat

ont tué trois Fallata près de Graida, et le 27 octobre, des Fallata et des Fur ayant regagné leur foyer ont été de nouveau attaqués par des nomades arabes près de Menawachei et cinq d'entre eux ont été tués.

À Sortoni (Darfour septentrional), les tensions entre les personnes déplacées, la communauté arabe et l'Armée de libération du Soudan-Défense populaire(ALS/DP) persistent. Le 7 novembre, la MINUAD a empêché un groupe d'Arabes armés à la recherche de leur bétail d'entrer sur le site des déplacés internes. À cette occasion, la MINUAD a constaté que des éléments armés de l'ALS/DP étaient en train de prendre des positions offensives dans les montagnes entourant le camp. Le 10 novembre, la MINUAD a de nouveau intercepté un groupe de nomades arabes tirant au hasard dans les alentours de Sortoni, qui affirmaient que leur bétail avait été volé par des éléments de l'ALS/DP qui se cachaient dans le camp. Ils ont menacé d'attaquer le camp de déplacés si l'ALS/DP ne se retirait pas de ce site.

Il est évident qu'aujourd'hui, le Darfour est différent de ce qu'il était lors du déploiement initial de la MINUAD, vu que les conditions de sécurité se sont améliorées dans l'ensemble. Les groupes armés ont été en grande partie vaincus, et l'intensité des violences intercommunautaires a également diminué au cours de l'année écoulée. Il n'y a pas eu de nouveaux déplacements massifs de populations. Cependant, ces évolutions positives ne se sont pas traduites par le retour volontaire et durable des déplacés. Près d'un tiers des habitants du Darfour sont toujours déplacés, ce qui est un reflet des préoccupations liées à la sécurité, de l'incertitude concernant l'occupation de leurs terres et du manque de confiance en leurs perspectives, aujourd'hui et à l'avenir.

L'une des principales raisons qui explique ce dilemme est la lenteur des progrès réalisés dans le règlement des problèmes critiques pour la population du Darfour, tels que la gestion des terres et autres ressources rares, la responsabilisation et la réforme du secteur de la sécurité. À cet égard, le Gouvernement n'a guère fait preuve d'initiative dans la mise en œuvre des dispositions du Document de Doha pour la paix au Darfour qui n'ont pas encore été appliquées. Les Commissions et le Fonds restants au titre du Document de Doha ne fonctionnent pas toujours et le Gouvernement ne leur donne pas des orientations politiques claires ni de financement, ce qui entrave les efforts visant à s'attaquer aux causes profondes du conflit.

La MINUAD continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de son mandat en travaillant en collaboration avec les autorités et les communautés locales pour promouvoir la réconciliation et la stabilisation au niveau local. Dans ce contexte, il est tout aussi important de renforcer la capacité de l'équipe de pays des Nations Unies à appuyer des activités à plus long terme axées sur la consolidation de la paix. La MINUAD et l'équipe de pays ont mis la dernière main au Cadre stratégique intégré pour 2017-2019, qui définit des priorités communes et la répartition des tâches sur trois axes principaux : l'état de droit et les droits de l'homme, les solutions durables et la consolidation de la paix. En collaboration avec la MINUAD et l'équipe de pays, le Secrétariat est en train d'élaborer une stratégie conjointe de financement de la mise en œuvre du cadre pour faire en sorte que le retrait de la Mission de maintien de la paix s'accompagne d'un appui adéquat pendant la période de transition.

Suite à la fermeture de 11 sites d'équipes et à la réduction concomitante des effectifs militaires et de police, il a été procédé à un examen et un réajustement de la structure du personnel civil et en conséquence, le budget de la Mission pour 2017-2018 a été révisé. S'agissant de la nouvelle approche à deux volets de la MINUAD, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, la Mission élabore des plans de stabilisation qui donnent à l'État un rôle de premier plan et au titre desquels les activités de la MINUAD se concentreront sur les besoins spécifiques des populations dans les cinq États. Le Groupement tactique du Jebel Marra deviendra opérationnel le 1er janvier et son concept est en train d'être mis au point.

À cet égard, j'ai le regret d'informer le Conseil que le terrain pour une nouvelle base d'opérations à Golo ne nous a pas encore été attribué, en dépit d'échanges intenses avec le Gouvernement au Darfour central, à Khartoum et ici à New York. Comme les membres du Conseil le savent, l'établissement d'une nouvelle base d'opérations à Golo, pour le Groupement tactique du Jebel Marra, est un élément essentiel du concept de restructuration de la MINUAD et va de pair avec son retrait des zones plus stables du Darfour. Malgré les efforts menés par le Gouvernement soudanais pour combattre la criminalité, la campagne de collecte des armes et le déploiement des Forces d'appui rapide devront être gérés avec soin pour limiter autant que possible les risques sur le plan de la sécurité. Une nouvelle escalade des tensions liée au désarmement pourraient aussi avoir un effet sur la dynamique

collective des milices, de leurs communautés et d'autres groupes concurrents sur le terrain. Le Document de Doha pour la paix au Darfour est l'un des instruments intégraux qui permettent de remédier à de telles tensions et difficultés communautaires sous-jacentes. Sa pleine mise en œuvre constitue un moyen de pérenniser la paix, dans la mesure où il traite des causes et conséquences du conflit qui dure depuis des décennies, notamment les aspects fonciers, les déplacements et les relations avec les bergers nomades.

Le niveau de coopération entre la MINUAD et le Gouvernement soudanais est globalement bon, bien que des problèmes demeurent en ce qui concerne les restrictions d'accès et le dédouanement à Port-Soudan. Il serait très apprécié que le Gouvernement s'engage à respecter l'accord sur le statut des forces, qui s'applique aussi à l'allocation de terres pour une nouvelle base d'opérations à Golo. Pour terminer, je tiens à remercier le Conseil pour son appui continu aux activités de la MINUAD.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Keita pour son exposé complet et intéressant.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Mme Bintou Keita, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2017/907), et je profite de l'occasion pour la féliciter de son action efficace.

L'Uruguay souligne le message, dans le rapport, selon lequel il n'y a pas eu d'affrontements ouverts entre les forces gouvernementales soudanaises et les groupes armés au cours des derniers mois, mais que la sécurité et la situation des droits de l'homme au Darfour restent néanmoins instables. Nous devons également retenir que les principales tensions qui demeurent ont trait aux accrochages et aux hostilités entre communautés, en dépit des initiatives de réconciliation engagées par les pouvoirs locaux avec l'appui de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et de l'équipe de pays des Nations Unies.

Ma délégation juge essentiel que le Gouvernement soudanais et les mouvements armés donnent suite à leurs déclarations unilatérales sur la cessation des hostilités et passent aux étapes suivantes du processus de paix, facilité par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, avec le concours de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud et du Représentant spécial conjoint et chef de la MINUAD. Des avancées dans ces domaines contribueraient à créer les conditions requises pour traiter efficacement les causes profondes du conflit, telle que les différends intercommunautaires, et obtenir le retour chez eux, en toute sécurité, des plus de 2 millions de déplacés du Darfour.

Nous nous réjouissons que la MINUAD poursuive le processus de reconfiguration décidé par le Conseil dans sa résolution 2363 (2017). Nous réaffirmons une fois de plus que la coopération du Gouvernement soudanais avec le Conseil de sécurité et la MINUAD est cruciale pour réussir la transition. À ce sujet, je salue le Gouvernement pour sa coopération et son appui au rapatriement des unités en tenue et à la fermeture des bases d'opérations. Nous appelons à achever les préparatifs concernant l'établissement de bases d'opérations temporaires à Golo. Nous notons par ailleurs que le climat général dans lequel évolue la MINUAD continue de montrer des signes d'amélioration et que nous constatons une baisse sensible du taux de criminalité et des restrictions à la liberté d'aller et venir.

Toutefois, l'Opération fait encore face à divers problèmes logistiques qui continuent d'entraver son travail, notamment des retards dans la délivrance des visas, en particulier pour les défenseurs des droits de l'homme. Nous exhortons donc le Gouvernement soudanais à intensifier ses efforts pour lever les restrictions opérationnelles qui demeurent, satisfaire à ses obligations à cet égard et maintenir l'esprit positif qui caractérisait le processus d'examen de la MINUAD. Bien que l'Opération soit en phase de retrait, nous tenons à insister sur le rôle important et encore nécessaire qu'elle joue dans la protection des civils, par exemple en surveillant les violations des droits fondamentaux, en effectuant des patrouilles quotidiennes et en appuyant les initiatives de médiation dans les conflits intercommunautaires.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'appréciation de l'Uruguay à tout le personnel de la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies au Soudan et aux travailleurs humanitaires qui œuvrent sans relâche et souvent dans des conditions difficiles pour obtenir une paix durable au Darfour.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Mme Bintou Keita, pour sa présentation du

rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) (S/2017/907) et pour les progrès qui ont été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans la foulée du dernier examen stratégique en date de l'Opération.

Nous tenons à mettre l'accent sur certains des aspects positifs mentionnés dans le rapport, où nous voyons le résultat de l'action conjointe de l'Union africaine, du Gouvernement soudanais et de l'Organisation des Nations Unies. Premièrement, le fait qu'il n'y ait pas eu d'accrochages entre le Gouvernement soudanais et les groupes rebelles au Darfour durant cette période représente une amélioration majeure, permettant aux parties de se concentrer sur le processus politique, de s'attaquer aux causes profondes du conflit et de promouvoir le développement et la consolidation de la paix au Darfour.

Nous apprécions les efforts déployés par le Gouvernement pour favoriser la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour. Comme nous l'avons souvent dit, la seule solution possible à la situation au Darfour passe par un processus politique qui permette aux parties de régler les questions en suspens, en particulier les litiges concernant la propriété et la gestion foncières, les conflits intercommunautaires, le désarmement de la population civile et de la milice, et l'établissement d'un cessez-le-feu permanent. Nous devons régler les différends relatifs au Document de Doha et nous demandons aux parties non signataires d'entamer un dialogue constructif avec le Gouvernement. Sur ce point, nous saluons les initiatives prises par M. Thabo Mbeki, Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine chargé d'appliquer les recommandations pour le Soudan et le Soudan du Sud, et M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour le Darfour, avec tout le personnel de la MINUAD et M. Nicholas Haysom, Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud.

Deuxièmement, nous tenons à souligner l'amélioration de l'environnement opérationnel et la diminution des obstructions à la liberté d'aller et venir de la MINUAD et du personnel humanitaire, de même que le recul de la criminalité. On n'a pas recensé d'obstruction aux mouvements aériens, les activités humanitaires n'ont pas subi de restriction significative et, à Jebel Marra, des progrès ont été enregistrés concernant l'obtention de visas, l'autorisation d'acheminer des cargaisons en provenance de Port-Soudan et les préparatifs de l'établissement d'une base d'opérations à Golo. Ce sont là des avancées notables. Il reste des problèmes à régler, mais il y a eu des améliorations manifestes. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre sa coopération avec la MINUAD conformément à l'accord sur le statut des forces.

Troisièmement, la stabilité relative de la situation humanitaire et le fait qu'il n'ait pas été signalé de déplacement majeur au Darfour sont des signes encourageants. Néanmoins, la propagation des maladies et les effets des inondations donnent matière à préoccupation. Nous soutenons l'action engagée par l'Organisation mondiale de la Santé, l'UNICEF et les travailleurs humanitaires pour contenir la situation et appelons à coopérer avec eux et à faciliter leur travail afin d'aider aussi efficacement que possible les populations touchées. Nous devons également continuer de nous employer à améliorer la situation humanitaire des déplacés. Même si les cas de violences, violations des droits de l'homme et autres crimes ont été moins nombreux qu'au cours de la période précédente, nous devons redoubler d'efforts pour porter un coup d'arrêt aux de détention illégale et de violence contre les femmes et les filles, en particulier la violence sexuelle et sexiste, et promouvoir l'accès des femmes à la justice.

Il est clair qu'un des plus grands défis à relever actuellement est d'apaiser les tensions apparues dans le contexte de la campagne de collecte d'armes et de démobilisation et réintégration lancée par le Gouvernement. Nous pensons que mener à bien ce processus est indispensable pour garantir une paix stable; nous devons éviter les divisions quelles qu'elles soient et inciter la population civile et les milices à s'impliquer dans ce processus. Cette campagne gouvernementale, qui va dans le sens du processus de consolidation de la paix mené par l'ONU, requiert l'appui déterminé de la communauté internationale.

Aujourd'hui, le Soudan a besoin que l'Union africaine, l'ONU et la communauté internationale en général travaillent de concert pour lui permettre de progresser dans son développement et de consolider la paix au Darfour. Il est indispensable de garantir la présence de l'État dans toute la zone, de faire prévaloir l'état de droit, de renforcer les institutions, la police et la justice, d'encourager les processus de réconciliation et de promouvoir les projets axés sur le développement. Sur ce dernier point, nous accueillons favorablement les mesures prises afin de s'attaquer conjointement à la situation économique difficile au Darfour, telles que la

levée des sanctions unilatérales imposées au Soudan par les États-Unis. De même, nous estimons que le moment est venu d'envisager la possibilité de lever les sanctions imposées par le Conseil de sécurité.

Pour terminer, nous saluons les progrès réalisés dans le processus de restructuration de la MINUAD. Nous devons veiller à renforcer les capacités de l'équipe de pays des Nations Unies pour garantir le retrait réussi de cette opération hybride. Il s'agit là d'une tâche dont le Gouvernement et les parties concernées doivent s'acquitter conjointement, de concert avec les Nations Unies. Nous savons gré à la MINUAD de son dévouement et de ses efforts pour instaurer la paix au Darfour.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Qu'il me soit permis tout d'abord de remercier le Secrétaire général du rapport sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies (S/2017/907) présenté en son nom au Conseil, de même que le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix. Nous savons également gré à la Sous-Secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Mme Bintou Keita, de l'exposé qu'elle vient de nous présenter. Nous lui souhaitons la bienvenue dans son rôle de messagère de paix ici à New York, rôle qu'elle remplissait au Darfour avant de prendre ses nouvelles fonctions.

Il est probablement opportun de rappeler ici que le Document de Doha pour la paix au Darfour, signé en 2011, est un accord international conclu sous les auspices de l'ONU, de l'Union africaine et la Ligue des États arabes. Pourtant, jusqu'au mois de juin de cette année, cet accord - de notre point de vue et de l'avis général - a été en partie rejeté par le Conseil de sécurité. Le Soudan, puisant dans ses maigres ressources nationales, a néanmoins continué d'appliquer cet accord, avec l'appui de quelques pays, en particulier l'État du Qatar. Aujourd'hui, et comme dans tous les contextes similaires où un accord de paix est conclu – tel que ce fut par exemple le cas récemment en Colombie –, nous estimons que l'ONU doit collectivement se ranger du côté de la paix et peser de tout son poids pour permettre d'avancer sur la voie de la consolidation de la paix au Darfour, en particulier pour ce qui concerne la nécessité d'une aide humanitaire.

À cet égard, il nous semble que la résolution 2363 (2017) est toute indiquée. Cette résolution appelle à entamer le retrait progressif et la restructuration de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), ouvrant ainsi la voie au franchissement d'une nouvelle étapte dans la consolidation de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans tous les États du Darfour, à l'exception d'une poche de territoire très localisée située dans le Jebel Marra. Comme le sait le Conseil, le Jebel Marra est une région de l'État du Darfour central, lequel est lui-même un des cinq États constitutifs du Grand Darfour. Cette résolution se fait également l'écho des appels répétés du Gouvernement soudanais, depuis 2015, à prendre en considération les grands changements que le Darfour a connus et qui ont transformé la dynamique du conflit, et à s'y adapter en conséquence.

Aujourd'hui, les combats ont cessé entre le Gouvernement et les groupes armés, lesquels opèrent désormais en dehors du pays. En outre, la mise en œuvre soutenue des dispositions du Document de Doha, ainsi que les mesures importantes qui ont été prises pour régler ce conflit, ont permis au Gouvernement soudanais et à ses partenaires de donner un coup de fouet aux projets qui visent à éliminer les causes profondes du conflit ainsi que ses répercussions, notamment les déplacements forcés et la circulation des armes, grâce à des programmes de développement et à la fourniture de services. Nous sommes pleinement conscients des défis que recèle cette étape, et nous appelons le Conseil à poursuivre sa collaboration pour que nous puissions les relever ensemble. Nous voudrions également insister sur l'initiative très importante prise par le Gouvernement soudanais, à savoir la campagne de collecte d'armes.

Qu'il me soit permis à cet égard de préciser ce qui suit. Premièrement, le Gouvernement soudanais, afin de lutter contre les répercussions du conflit, a annoncé une campagne pour que les citoyens déposent volontairement les armes qu'ils détiennent, campagne placée sous la supervision du Premier Vice-Président et Premier Ministre de la République, qui l'a menée aux côtés des parties compétentes dans les États et au niveau fédéral. Cette campagne commence à porter ses fruits; la première étape, qui vient de s'achever, a scrupuleusement respecté le plan annoncé et tous les rapports indiquent qu'elle a été un grand succès. La deuxième étape, qui sera lancée prochainement, vise à faire appliquer la loi sur les armes et les munitions de façon à limiter le droit de porter des armes aux seules forces armées régulières et à ceux qui disposent d'un permis délivré par les autorités compétentes. Toutes les

personnes qui enfreindront cette loi se verront retirer leurs armes et seront traduites en justice.

Nous voudrions dire officiellement, devant le Conseil, que le Gouvernement soudanais est déterminé à poursuivre la mise en œuvre de ce plan dans son intégralité, pour faire en sorte que cette loi prévale sur tous ceux qui en violent les dispositions, sans autre considération. La MINUAD joue un rôle important pour aider le Gouvernement dans cette campagne de collecte d'armes ainsi que pour ce qui est du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration. Il s'agit là d'une priorité fondamentale à l'étape actuelle et d'une facette importante du mandat de la MINUAD.

En ce qui concerne les informations non vérifiées reprises dans le rapport du Secrétaire général, bien qu'elles soient anodines, je voudrais appeler l'attention du Conseil sur ce qui a déjà été dit dans le passé, notamment par l'ancien Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Hervé Ladsous, à savoir qu'il est grand temps que l'ONU s'appuie sur ses propres informations et non sur des informations qui proviennent d'autres sources – des propos qui ont d'ailleurs été repris par l'ancien Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et dont le Secrétaire général actuel, M. Guterres, se fait également l'écho.

Nous nous félicitons des mesures adoptées jusqu'ici par la MINUAD pour mettre en oeuvre les recommandations de la résolution 2363 (2017). En guise de première étape, et conformément à la résolution, la MINUAD a fermé 11 bases d'opérations et nous espérons que ces efforts vont se poursuivre dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième phase, à savoir la réduction des effectifs et la restructuration de la MINUAD, comme le veut le plan adopté par le Conseil en juin visant le retrait progressif de la Mission jusqu'à son départ définitif du Soudan, et ce, le plus tôt possible.

Je réaffirme que mon gouvernement reste déterminé, comme il l'a toujours été, à aider la MINUAD à s'acquitter pleinement de son mandat. Les rapports précédents et le rapport dont le Conseil est saisi aujourd'hui attestent d'ailleurs de notre coopération dans tous les domaines, notamment s'agissant du dédouanement des conteneurs, de la délivrance des visas et des autorisations d'accès et de circulation pour le personnel de la Mission et les partenaires humanitaires, ou encore pour ce qui est de répondre à la demande de la MINUAD d'ouvrir une base d'opérations temporaire dans la région de Golo, dont la procédure suit son cours.

Quinze années se sont écoulées depuis que les résidus de groupes armés ont pris les armes et on systématiquement refusé de participer à toute initiative de paix nationale, régionale ou de l'ONU. Aujourd'hui, alors que nous approchons de 2018, la seule chose qu'ils savent faire c'est répandre des informations fallacieuses. Nous sommes convaincus que le Secrétariat n'accordera pas beaucoup d'importance à ces allégations, et il doit les vérifier avant de les adopter, comme l'exigent les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

Les membres du Conseil peuvent être assurés que le Gouvernement soudanais fait tout son possible pour instaurer une paix et une stabilité durables au Darfour. Dans plusieurs domaines, le Gouvernement s'efforce de gérer les phénomènes découlant du conflit. Par exemple, le Gouvernement soudanais a élaboré des plans et projets de développement destinés à sortir le Darfour de la pauvreté afin qu'il devient productif et parvienne à l'autosuffisance.

La nature du conflit au Darfour a changé et il n'y a pas eu d'affrontements avec des groupes armés depuis près de deux ans. Nous entrons dans une nouvelle phase où l'État sera en mesure d'exercer sa souveraineté absolue via des différentes institutions. C'est pourquoi il convient, logiquement et politiquement, de réexaminer les sanctions qui ont été imposées il y a 12 ans, lorsque la résolution 1591 (2005) a été adoptée en 2005. Il ne fait aucun doute que cette mesure marque la reconnaissance de la réalité de la situation actuelle, comme nous l'avons indiqué précédemment. Nous espérons recevoir une réponse positive et sommes certainement ouverts aux idées et propositions du Département des opérations de maintien de la paix.

La situation humanitaire demeure une priorité essentielle pour le Gouvernement soudanais. Étant donné le nombre croissant de personnes déplacées qui rentrent volontairement dans leurs villages, le maintien des camps de réfugiés au Darfour n'est plus justifié depuis que la situation s'est améliorée avec le rétablissement de la paix, de la stabilité et de la sécurité, comme le reconnaît le rapport. Qui plus est, les partenaires de paix au Darfour ont fait des efforts considérables pour préparer et équiper les villages afin d'améliorer les conditions sur place et fournir les services de base aux personnes qui rentrent volontairement chez elles. Les efforts locaux et internationaux doivent se poursuivre pour encourager ces retours volontaires. À cet égard, nous avons élaboré

un plan axé sur trois options susceptible d'apporter des solutions efficaces à ce phénomène.

Pour terminer, nous saluons les efforts inlassables déployés pour mener à bien le processus de paix. Nous nous félicitons une fois encore de ce nouveau jour qui se lève pour la paix et qui est synonyme de développement. Il nous permettra, à n'en pas douter, de mettre fin au conflit. La délégation de mon pays remercie la MINUAD de ses efforts dans tous les domaines, ainsi que les Casques bleus des sacrifices qu'ils ont consentis au fil des ans. Nous remercions également les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police et sommes prêts à coopérer avec tous les partenaires régionaux et internationaux jusqu'à ce que tous les membres du personnel de la MINUAD soient retirés du Soudan, une fois leur mandat mené à bien.

La séance est levée à 11 h 35.